**Qui sommes nous et / ou notre philosophie**

Notre vocation chez ASF INVESTMENTS SA est de conseiller et de gérer en toute Independence le patrimoine de nos clients.

Qu'il s'agisse d'entrepreneurs, de cadres supérieurs ou de personnes morales, notre mission est de vous accompagner dans une relation privilégiée, inscrite dans la confiance et la durée, permettant de répondre à l’ensemble de vos attentes patrimoniales.

**Nos domaines d'intervention ou nos services**

**1/ Conseil patrimonial**

La première de nos missions est d’étudier et de vous conseiller sur l’organisation juridique et fiscale de votre patrimoine privé ou professionnel.

En effet, que vous soyez un investisseur privé ou un chef d’entreprise une étude patrimoniale ayant pour but de poser un diagnostic de votre situation et de vous proposer des stratégies répondant à vos objectifs est un préalable indispensable.

Nos juristes et nos fiscalistes vous accompagnent ensuite dans la mise en place de nos préconisations ou de vos décisions.

**2/ Gestion d’actifs en multigestion : Un service sur-mesure**

* Notre philosophie d’investissement repose sur une approche prudente et totalement indépendante. Notre objectif est d’assurer une performance avec pour priorité la préservation de votre capital.
* Notre expertise est de procéder en toute objectivité à une analyse quantitative combinée à une analyse qualitative permettant de sélectionner et de combiner les fonds et les gérants les plus adaptés à l’environnement de marché.
* Beaucoup d’intervenants se réclament de ce principe, tout en développant paradoxalement une gamme propre de produits destinés en priorité à leurs clients. Ce n’est bien évidemment pas notre cas.
* A/ Mandat de gestion   
  Les clients souhaitant déléguer la gestion de leur portefeuille peuvent nous confier un mandat de gestion. Nous définissons alors ensemble une orientation adaptée à leurs objectifs et aux risques qu’ils souhaitent assumer. Nous adaptons en permanence nos choix de gestion et nos allocations d’actifs à la conjoncture économique et à l’évolution des marchés financiers.
* B/ Conseil en investissement : Les clients désirant de participer activement à la gestion de leurs investissements peuvent être accompagnés dans leurs choix par la fourniture régulière de recommandations personnalisées et adaptées à leurs convictions.

3/ Services fiduciaires

Le recours à un trust, une fondation ou une société de trust privée peut vous permettre de sécuriser votre patrimoine, de planifier sa transmission, tout en optimisant votre situation fiscale.

4/ Services bancaires

* Grâce à nos nombreux partenariats bancaires, nous offrons une palette de services bancaires et de gestion des liquidités, notamment :
* Comptes courants en diverses devises
* Paiements
* Dépôts
* Cartes de crédit
* Change

**Nos engagements**

* Placer le client au cœur de la démarche de conseil et de sa prestation d’intermédiation de solutions.
* Inscrire ses activités de conseil et ses prestations d’intermédiation dans le strict cadre réglementaire et déontologique.
* Respecter strictement le secret professionnel.
* Observer des règles d’éthique et de comportement à l’égard de ses clients et partenaires.
* Préciser à l’aide d’une étude, le profil d’investisseur, la situation et les objectifs patrimoniaux du client et définir clairement le moyen de les atteindre. Conseiller le client et rechercher les solutions adéquates au sein d’une gamme de placements choisis pour leur qualité, parmi l’ensemble des acteurs du marché.
* Faire appel aux spécialistes et experts reconnus dans chaque domaine concerné, pour proposer les solutions les plus appropriées aux situations des clients.
* Faire preuve de clarté et d’une totale transparence dans les informations communiquées aux clients.
* Bâtir des solutions patrimoniales avec rigueur et dans l’intérêt exclusif des clients.
* Faire le point régulièrement sur l’évolution du patrimoine des clients afin d’en favoriser l’équilibre. Garantir un suivi et un conseil actif pour répondre aux évolutions des situations personnelles et professionnelles des investisseurs..

**Contact et implantations**

* Geneve, lux, londres, dubai, HK, singapour, malte, maurice